



APPEL DE MISE EN CANDIDATURE – COURS PILOTE D'IRJ

Dans le cadre de l'initiative internationale visant la création d'un mécanisme d'intervention rapide au service de la justice, le Centre des missions internationales de paix (ZIF) allemand, en collaboration étroite avec le Groupe de coordination de l'IRJ et le Groupe de l'UE sur la formation, dans le cadre de son projet communautaire sur la formation aux aspects civils de la gestion des crises, donne un cours pilote d'IRJ à des experts qui feront partie de la liste d'experts de l'IRJ.

Tous les participants d'IRJ sont invités à proposer la candidature d'experts au cours pilote d'IRJ.

Date et lieu du cours : 9 – 15 mai 2009, Berlin, Allemagne

Les participants intéressés sont invités à proposer le nom de professionnels en justice criminelle ou d'un domaine connexe désireux et en mesure de participer à un déploiement international à court préavis à titre de membre d'une IRJ. La sélection des candidats privilégiera les candidats travaillant dans les domaines essentiels suivants :

- Enquêtes criminelles
- Droit international, militaire et pénal international, surtout les enquêtes
- Enquêtes sur les droits de la personne
- Analyse criminelle et militaire
- Enquêtes médico-légales

Suivant la disponibilité, on envisagera aussi la participation des candidats des domaines suivants :

- Experts en questions sociales, culturelles, politiques et historiques
- Aspects logistique et sécurité des enquêtes criminelles

Comme ce cours pilote vise à valider le concept de formation à l'IRJ, on demande aux participants de **proposer des professionnels ayant une expérience préalable de déploiement au niveau international.**

Modalités du cours

Le cours pilote consiste en six jours et demi de formation, y compris une simulation terrain d'un jour, auxquels peuvent participer un maximum de 20 à 25 candidats et 5 observateurs.

Alors que le coût du cours sera absorbé par le Groupe de l'UE sur la formation, on demande aux participants d'IRJ qui souhaitent proposer la candidature d'experts au cours de défrayer les frais de voyage, d'hébergement et de repas de leurs candidats. On encourage les participants d'IRJ qui en ont les moyens à fournir une aide financière en vue de permettre à d'autres experts d'en tirer parti et de participer. On demande aux participants d'IRJ en mesure de fournir une aide financière d'en informer le secrétariat intérimaire d'IRJ dans les plus brefs délais à jrr@npwj.org.

Les propositions doivent comprendre le curriculum vitae de l'expert proposé, une déclaration de l'expert proposé indiquant qu'il désire figurer sur la liste d'experts de l'IRJ aux fins de déploiement en tant que membre d'une équipe de l'IRJ et une déclaration précisant si l'entité qui propose la candidature peut couvrir les frais de déplacement et les coûts connexes de ses experts ou d'autres.

La **date limite** des propositions est le **4 février 2009**.

Veuillez acheminer les propositions par courriel à jrr@npwj.org ou par télécopieur au +32-2-511-8100.

Le secrétariat intérimaire d'IRJ est assuré par
Pas de Paix sans Justice



Le secrétariat intérimaire d'IRJ est administré avec l'aide financière de



Union européenne

Canada

PROGRAMME GÉNÉRAL DU COURS PILOTE D'IRJ ÉBAUCHE DU PLAN DE COURS

Arrivée : 8 mai 2009 – 18 h 30 : Dîner d'accueil et présentation des participants

	Jour un	Jour deux	Jour trois
9 h 00-10 h 00	Accueil <ul style="list-style-type: none"> • Concept et évolution de l'IRJ • Mandat, modalités d'engagement, consultations 	Crimes jugés à la Cour pénale internationale (CPI) – crimes contre l'humanité <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la loi et sa portée ainsi que les éléments nécessaires pour prouver la culpabilité. 	Mode de responsabilité des crimes à la CPI <ul style="list-style-type: none"> • Qui peut être inculqué et comment? – auteurs du crime
10 h 10-10 h 55	Droit international, droits de la personne et primauté du droit <ul style="list-style-type: none"> • Présentation des diverses formes de droit international • Les sexes et la résolution 1325 du Conseil de sécurité • Différents rôles des femmes dans les conflits (esclavage, porteuses, victimes d'agressions sexuelles) 	Crimes à la CPI – génocide <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la loi et sa portée ainsi que les éléments nécessaires pour prouver la culpabilité. 	Mode de responsabilité des crimes à la CPI <ul style="list-style-type: none"> • Qui peut être inculqué et comment? – responsabilité du commandement
11 h 15-12 h 00	Droit international, droits de la personne et primauté du droit – suite	Crimes à la CPI – crimes de guerre <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre la loi et sa portée ainsi que les éléments nécessaires pour prouver la culpabilité. 	Mode de responsabilité des crimes à la CPI <ul style="list-style-type: none"> • Qui peut être inculqué et comment? – entreprises criminelles mixtes
	Déjeuner	Déjeuner	Déjeuner
13 h 00-13 h 45	Introduction au droit pénal international	Crimes à la CPI	Vidéo sur les enfants-soldats : sensibilisation au phénomène des enfants-soldats
13 h 55-14 h 40	Études de cas <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les types de scénarios où une équipe d'IRJ doit enquêter • Point de départ des discussions durant le cours • Présentation des travaux pratiques du cours 	Questions liées aux crimes de masse : méthodes et approches d'enquêtes <ul style="list-style-type: none"> • Différences entre les approches d'enquêtes criminelles nationales et internationales • Limites de la portée d'IRJ • Normes communes 	Discussion sur les enfants-soldats
15 h 00-15 h 45	Études de cas – suite	Enquêtes médico-légales (mort) <ul style="list-style-type: none"> • Défis de l'exhumation des fosses communes • Évaluation de sites présumés de fosses communes • Éléments importants des phases d'IRJ 	Entrevues et surveillance : <ul style="list-style-type: none"> • Techniques d'entrevue • L'enregistrement d'entrevues • Techniques de surveillance • Portée d'IRJ et normes communes
15 h 55-17 h 00	Études de cas – suite	Enquêtes médico-légales (mort)	Entrevues et surveillance – suite
	Séances en soirée :	Radiocommunications	Exercice de travail avec les interprètes

	Jour quatre	Jour cinq	Jour six
9 h 00-10 h 00	Enquêtes médico-légales financières <ul style="list-style-type: none"> • Rôle des enquêtes financières • Sources potentielles de preuves • Double enquête criminelle 	Organisations militaires, opérations et armes <ul style="list-style-type: none"> • Sensibilisation au fonctionnement des organisations militaires • Connaissance de la signification des ordres de bataille, de la structure de commandement et de l'armement en vue d'attribuer la responsabilité des crimes de guerre 	Collecte et consignation de preuves sur les lieux d'un crime <ul style="list-style-type: none"> • Normes communes pour la collecte de preuves, documentation de la collecte de preuves et moyens d'éviter l'altération des preuves grâce aux procédures de collecte • Techniques d'enregistrement d'éléments photo/visuels
10 h 10-10 h 55	Enquêtes médico-légales financières – suite	Organisations militaires, opérations et armes – suite	Collecte et consignation de preuves sur les lieux d'un crime – suite
11 h 15-12 h 00	Travailler dans des contextes de conflit ou d'après-conflit <ul style="list-style-type: none"> • Processus de paix • DDR • Homologues locaux • Dynamique des sexes au sein de l'équipe • Aspects psychosociaux des enquêtes, notamment le TSPT primaire et secondaire 	Organisations militaires, opérations et armes – suite	Exercices de campagne – introduction
	Déjeuner	Déjeuner	
13 h 00-13 h 45	Travailler dans des contextes de conflit ou d'après-conflit – suite	Enquête sur les crimes de violence sexuelle <ul style="list-style-type: none"> • Comprendre les crimes sexuels et les besoins des victimes • Exigences juridiques • Rôle d'IRJ • Attention spéciale aux enquêtes sur la violence sexuelle (ne pas faire de mal) 	Exercices de campagne – lieux d'un crime, témoignages, points de contrôle
13 h 55-14 h 40	Exercice : Violations du DIH <ul style="list-style-type: none"> • Relever les éléments de crimes dans des vidéoclips 	Enquête sur les crimes de violence sexuelle – suite	Exercices de campagne – lieux d'un crime, témoignages, points de contrôle
15 h 00-15 h 45	Protection des témoins et des sources <ul style="list-style-type: none"> • Mesures disponibles • Comment prendre contact avec un témoin • Méthodes éprouvées dans des contextes de conflit ou d'après-conflit 	Enquête sur les crimes de violence sexuelle – suite	Exercices de campagne – lieux d'un crime, témoignages, points de contrôle
15 h 55-17 h 00	Protection des témoins et des sources – discussion	Sécurité personnelle, sensibilisation aux mines et comportement en situation de risques complexes <ul style="list-style-type: none"> • Aspects touchant la sécurité des déploiements d'IRJ 	Exercices de campagne – lieux d'un crime, témoignages, points de contrôle
	Séances en soirée : Film	Sécurité personnelle	Bilan et travail de groupe

Jour sept : Préparation de groupes, exposé sur les résultats des exercices pratiques, discussion, évaluation et clôture du cours

18 h 30 : Dîner d'adieu